#PatronParIciLaMonnaie Communiqué du 15 janvier 2018 Sept ans après avoir bafoué la liberté syndicale, le code du travail, et orchestré avec la ville de Paris le licenciement abusif de syndicalistes CNT**, la société People & Baby a été enfin condamnée par les prud'hommes** (16 novembre 2017) à verser des indemnités financières aux cinq syndiquées victimes de cette discrimination. Ce jugement était accompagné d'une exécution provisoire obligeant la société à verser les indemnités même si elle fait appel. Aujourd'hui, **People & Baby refuse de payer** en demandant la suspension de cette exécution provisoire, et continue de mener une politique libérale et managériale désastreuse auprès des salariées ayant des conséquences directes sur l'accueil des enfants et de leurs familles. Aujourd'hui encore, des municipalités et des entreprises continuent d'ouvrir des crèches avec cette entreprise condamnée pour non-respect du code du travail et de la liberté syndicale. Dans ce monde capitaliste, dirigé par la loi du profit, les salarié·e·s subissent à longueur de journée les pressions de leur hiérarchie et la précarisation de leur statut. Les entreprises comme People & Baby, quant à elles, sont dans la toute puissance, confortées dernièrement par **les réformes actuelles du code du travail**. Et la longueur des procédures permettent au patronat de retarder le paiement d'éventuelles compensations, privant les salariées de toute possibilité de réintégration effective. **Cette longueur représente pour les salariées au quotidien, dans leurs vies, une éternité**. Face à cette impunité patronale et à ce mépris de classe, **il est important que les travailleurs et travailleuses continuent de s'organiser et de se mobiliser** pour exprimer leur solidarité et leur soutien les un·e·s envers les autres ! Nous vous invitons à venir nombreux·ses soutenir les cinq militantes de la CNT

Rendez-vous vendredi 26 janvier à partir de 11 heures

Cour d'appel de Paris, salle d'audience Jules Grévy Escalier K- 2e étage (Pôle 6 chambre 1) Palais de Justice // 10 Boulevard du Palais 75001 PARIS CNT Santé Social cnt.peopleandbaby@gmail.com cnt-people_baby—audience_tribunal.pdf

Documents joints

cnt-people_baby—audience_tribunal.pdf